

Hydro-Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2019-2020

Demandes de l'Opposition officielle et deuxième et troisième
groupe d'opposition

Direction – Affaires publiques et gouvernementales
2019-04-10

Hydro-Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2019-2020
Demandes de l'Opposition officielle

Direction – Affaires publiques et gouvernementales
2019-04-10

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2018-2019, indiquer :
 - a. la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b. la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c. leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Des informations sur les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec, leur rémunération et avantages se trouvent aux pages 101 et 102 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2018-2019. Indiquer :
- a. le lieu ;
 - b. le coût ;
 - c. la ou les dates de participation ;
 - d. le nombre de participants ;
 - e. le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f. le nom de la formation ou de l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Vous trouverez ces renseignements sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

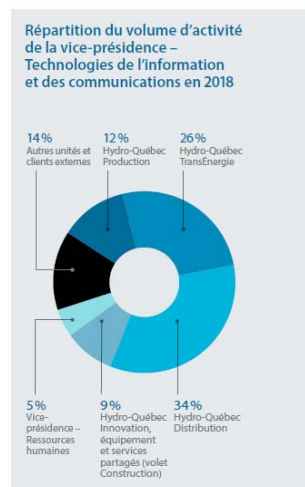
3. Sommes dépensées en 2018-2019 (et prévisions pour 2019-2020) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Volume d'activité

Le volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'Information et des communications s'est élevé à 706 M\$ en 2018.

Activités d'investissement :

En 2018, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 105 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.



Consultez le [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), p.54.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=54>

4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2018-2019, en indiquant pour chacun :
 - a. son mandat ;
 - b. la liste des membres ;
 - c. le budget dépensé ;
 - d. le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e. les résultats atteints.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2018-2019 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Consultez le [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec, p.98](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=98>

6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçus par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2019-2020. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

En 2019-2020, Hydro-Québec n'a pas de telles cibles à atteindre.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 188 employés (environ 14 %) pour s'établir à 19 904 employés au 31 décembre 2018.

L'amélioration de la productivité est une stratégie du [Plan stratégique d'Hydro-Québec 2016-2020](#), c'est une priorité à laquelle l'entreprise accorde une attention constante.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2018-2019, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Liste des sondages 2018

- Satisfaction clients Grande Puissance – Interruptions planifiées : **Ad Hoc**
- Utilisation de l'électricité dans le marché résidentiel : **Ad Hoc**
- Satisfaction à l'égard des contacts résidentiels et commerciaux : **SOM**
- Satisfaction clients Grande Puissance – Interruptions planifiées : **Ad Hoc**
- Expérience Client – Interventions Réseaux : **Ad Hoc**
- Expérience Client – Mesurage : **Ad Hoc**
- Groupe de discussion Tarification dynamique : **Ad Hoc**
- Satisfaction clients Affaires : **Ad Hoc**
- Satisfaction des clients résidentiels et commerciaux : **SOM**
- Satisfaction clients Grande Puissance : **Ad Hoc**
- Audit des mesures en cours : **Léger**

8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2018-2019 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

Les avis juridiques et autres, commandés par Hydro-Québec, sont confidentiels en vertu des articles 31, 32, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2018-2019. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Affaires corporatives

- Rapport annuel
- Plan stratégique
- Rapport sur le développement durable
- Rapport de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Rapports trimestriels
- Tarifs et conditions de service
- Livre Bleu
- Site Web (Clientèle et corporatif)
- Applications mobiles
- Compte Twitter
- Allocutions
- Présentations
- Communiqués
- Lettres
- Services à la clientèle (Web, annonces imprimées, avis, dépliants)
- Capsules vidéo
- Appels de propositions
- Contrats

Environnement

- Articles scientifiques
- Bilans
- Rapports
- Suivis des engagements avec les communautés

Technologie

- Rapports
- Présentations
- Études
- Articles scientifiques

Transport

- Normes de la NERC
- Documents liés aux audits de la NERC

Note : liste non-exhaustive, plus de 3 000 projets sont traités annuellement.

Total 2018 : 677 006,44 \$

10. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures (Société immobilière du Québec) par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2018-2019.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2018-2019 :
- a. la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d. la liste des concours qui ont pris fin.

Le concours *Gagnez à vous simplifier la vie !* visait à promouvoir l'adhésion à la facture internet :

Au total, neuf tablettes électronique iPad Pro de marque Apple, 128 Go avec Smart cover de marque Apple et un crédit de 500 \$ applicable à la facture d'électricité. Valeur totale : 10 800 \$

Durant la période du concours, 185 220 clients se sont abonnés à la facture internet, ce qui représente une économie de 1 296 540 \$ par année pour Hydro-Québec.

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2018-2019 :
- a. le nom de toutes les campagnes ;
 - b. les coûts de ces campagnes ;
 - c. le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - d. les dates de diffusion de la campagne ;
 - e. les objectifs visés par chaque campagne.
 - f. la liste des concours qui ont pris fin.

L'information sur les contrats associés aux différentes campagnes de publicité et de promotion est accessible sur le site Web de l'entreprise, consultez la page [Publicité et promotion – Renseignements relatifs aux contrats](#).

Les dépenses comprennent les coûts de création de production publicitaire, ainsi que de planification et d'achats médias (télé, radio, journaux, magazines, affichage et Web).

Le montant du contrat accordé à chaque fournisseur n'est pas communiqué en raison d'enjeux commerciaux (article 21 de la *Loi sur l'accès*).

En matière de publicité, Hydro-Québec travaille avec les firmes Lg2, GB design et Cossette, qui ont été retenues à la suite d'appels de proposition.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2018-2019 :

- a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b. le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c. le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Hydro-Québec n'a pas de programme de financement et n'octroie pas de subvention.

14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2018-2019 :
- a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
 - c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ;
 - d. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2018-2019 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
 - e. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2018-2019 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

Une centaine d'employés travaillent dans le domaine des communications et/ou des affaires publiques. Plusieurs fonctions, qui sont en général sous-traitées dans les entreprises comparables, sont effectuées à l'interne en raison du volume et de la compétence des employés, notamment :

Relations avec les médias
Communication en matière d'efficacité énergétique
Communications-marketing
Communications internes
Communications numériques
Publicité
Internet & intranet
Banque d'images, photo et audiovisuel
Édition et révision
Gabarits et formulaires
Traduction
Veille médiatique

Par ailleurs, une revue de presse couvrant les dossiers d'Hydro-Québec est réalisée par un fournisseur. En ce qui a trait au montant dépensé en campagnes d'information et de publicité, il est de 7 604 810 \$ en 2018.

15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2012-2013 à 2018-2019, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2018-2019.

Les dépenses de mauvaise créance pour l'année 2018 s'élèvent à 80,1 M\$. L'année 2018 se termine avec un écart favorable sur nos prévisions. En plus de plusieurs facteurs qui peuvent faire varier les montants de mauvaises créances comme la vitalité de l'économie ou des températures plus froides qui entraînent des factures d'électricité plus élevées, cet écart s'explique également par les différentes mesures mises en place au cours des années pour favoriser les ententes de paiement avec les clients en difficulté de paiement.

16. Nombre de fonctionnaires et ou ETC travaillant directement pour le ministère des Ressources naturelles dans chacune des régions administratives en 2018-2019 et projections pour 2019-2020.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

17. Fournir le Plan du ministère pour répondre à l'engagement gouvernemental de déplacer 5000 fonctionnaires en région.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

18. Ventilation des ETC par secteur d'intervention (mines, énergie) pour 2018-2019. Masse salariale globale pour chacune de ces catégories.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

19. Nombre d'inspecteurs ou ETC équivalent pour chaque secteur du ministère (mines, énergie) ventiler par secteur. Nombre d'inspections réalisées en 2018-2019, en ventilant par secteur et par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

20. Évolution des budgets régionaux ou dévolus aux bureaux régionaux du ministère pour 2018-2019 et projections pour 2019-2020, en ventilant par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

21. Le détail des montants alloués au volet innovation en 2018-2019.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Volet Énergie | Hydro-Québec

22. Concernant le prochain Plan stratégique pour 2020 :

- a. détailler les sommes dépensées à la production de ce plan ;

Le décret 579-2015 publié le 30 juin 2015 dans la Gazette officielle du Québec précisait la forme, la teneur et la périodicité du plan stratégique d'Hydro-Québec.

Ce décret indiquait notamment qu'Hydro-Québec devait publier un plan stratégique tous les trois ans, que les renseignements de ce plan devaient couvrir une période de 5 ans et que le plan devait être transmis au ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles, le 1^{er} novembre précédant l'année de son entrée en vigueur.

Hydro-Québec respectera les dispositions du décret.

Les travaux et les budgets des activités liées au Plan stratégique sont la responsabilité des équipes chargées de sa préparation. Cela fait partie des responsabilités habituelles et normales confiées à ces équipes.

- b. détailler (lieu, date, personnes présentes) les rencontres avec des acteurs gouvernementaux, où le Plan stratégique d'Hydro-Québec a été discuté depuis octobre 2018.

Il n'y a eu aucune rencontre à ce sujet depuis octobre 2018.

23. Analyse, rapport, évaluation de la pertinence de la pérennisation du programme Réno-Vert.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

24. Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2018-2019 (et prévisions pour 2019-2020) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivant :
- a. développer la filière québécoise des carburants renouvelables ;
 - b. soutenir la géothermie et l'énergie solaire ;
 - c. développer le secteur de l'hydrogène ;
 - d. développer les gazotechnologies ;
 - e. développer le secteur des biomasses.

Une nouvelle ère d'électrification efficace s'amorce un peu partout dans le monde dans le but de réduire la dépendance aux carburants fossiles dans le transport au sens large, mais également dans les autres secteurs d'activités tels que l'industrie et les bâtiments.

L'électrification directe par le biais des électrotechnologies permettra de convertir une partie substantielle de l'économie et de contribuer de façon importante à la réduction du déficit commercial du Québec. Comprenant que l'électrification directe ne pourra répondre à tous les besoins, l'électrification indirecte par le biais de carburants carbone neutre comme l'hydrogène ou encore des dérivés carbonés, obtenus à partir de biomasse et d'hydrogène propre produits via de l'énergie renouvelable, constitue un atout stratégique pour Hydro-Québec. Dans ce contexte, l'entreprise s'affaire à développer un positionnement stratégique mettant à profit l'écosystème d'innovation du Québec.

Nous développerons deux centrales d'une capacité installée de moins de 10 MW, sur des terrains nous appartenant : le site de l'ancienne centrale de La Citière, à La Prairie, ainsi que l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), à Varennes.

Avec ce premier projet raccordé au réseau de HQ, nous souhaitons évaluer la rentabilité de la filière de production solaire centralisée pour HQ en complémentarité avec les autres sources de production.

Nous voulons développer cette expertise, autant pour mieux desservir nos clients résidentiels dans les années à venir que pour faciliter nos partenariats commerciaux à l'étranger.

25. Fournir une copie de tout étude ou document, concernant le marché de la crypto monnaie, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en mai 2018 [un communiqué](#) qui résume les conclusions d'une [étude réalisée par la firme KPMG](#) à sa demande. L'étude porte sur l'analyse économique des installations de minage d'actifs cryptographiques.

Lien 1 : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/nouvelles/204/limpact-economique-des-mines-de-cryptomonnaies-est-limite/>

Lien 2 :
http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_public/2018/05/22/rapport_kpmg_blockchain.pdf

26. Fournir une copie de toute étude ou tout document concernant le marché des centres de données, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en janvier 2018 un [communiqué](#) qui résume les conclusions d'une [étude réalisée par la firme KPMG](#) à sa demande. L'étude porte sur la création de richesse engendrée par les centres de données au Québec.

Lien 1 : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/nouvelles/196/les-centres-de-donnees-generent-de-la-richeesse-au-quebec/?fromSearch=1>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/data/centre-donnees/pdf/hq-centres-de-donnees-kpmg.pdf>

27. Pour chacun des programmes suivants, pour 2018-2019, veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, le montant, et la date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :
- a. Programme Novoclimat ;
 - b. Programme Rénoclimat ;
 - c. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
 - d. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
 - e. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
 - f. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) ;
 - g. Programme d'appui au secteur manufacturier ;
 - h. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) :
 - I. volet arénas et centres de curling ;
 - II. volet supermarchés ;
 - III. volet agroalimentaire (projet pilote).
 - i. Programme de réduction de la consommation de mazout lourd ;
 - j. Programme Écomobile (projet pilote) ;
 - k. Programme Éconologis ;
 - l. Technoclimat – Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ne s'applique pas à HQ.

28. Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin en 2018-2019 dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

29. État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a. l'objet des négociations/consultations ;
 - b. la date des rencontres ;
 - c. l'échéancier des négociations ;
 - d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste des toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement ;
 - e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste des toutes les personnes présentes aux négociations communauté autochtone.

Il n'y a eu en 2018 aucune négociation avec des communautés autochtones concernant des dossiers de développement hydroélectrique. Les seules discussions ont porté sur des installations en construction ou en exploitation.

30. Concernant le Programme d'achat d'électricité issu de projets hydroélectriques de 50 MW et moins, mentionner et ventiler par année depuis sa création :
- a. les objectifs (en MW) du programme ;
 - b. la liste des contrats signés ;
 - c. la valeur de chacun des contrats ;
 - d. le nombre de MW produit par chacun ;
 - e. toute étude de coûts pour l'abolition du programme.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](#).

31. Concernant le programme d'achat d'électricité produit par des centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle de 50 MW et moins, mentionner, ventiler par année depuis sa création :
- a. les objectifs (en MW) du programme ;
 - b. la liste des contrats signés ;
 - c. la valeur de chacun des contrats ;
 - d. le nombre de MW produit par chacun ;
 - e. toute étude de coûts pour l'abolition du programme.

Les informations relatives au programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

32. Concernant le projet éolien Apuiat :

- a. les détails des rencontres avec la Nation innue, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
- b. les détails des rencontres avec des représentants de la municipalité de Port-Cartier, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
- c. les détails des rencontres avec l'entreprise Boralex, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
- d. depuis le 18 octobre 2018, les détails des rencontres entre le ministre, ou des représentants du ministère avec la Nation innue, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
- e. depuis le 18 octobre 2018, les détails des rencontres entre le ministre, ou des représentants du ministère avec des représentants de la municipalité de Port-Cartier, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
- f. depuis le 18 octobre 2018, les détails des rencontres entre le ministre, ou des représentants du ministère avec l'entreprise Boralex, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
- g. toute note ou analyse concernant le démarrage éventuel du projet.

En 2018, Hydro-Québec et les partenaires du projet Apuiat (la Société en commandite Apuiat, qui regroupe les communautés innues participantes, et Boralex Inc.) ont poursuivi l'objectif de conclure une entente gagnant-gagnant au sujet du projet de 200 MW d'énergie éolienne. Certains éléments des discussions ont fait l'objet d'une couverture médiatique. Les parties sont arrivées au terme des négociations au cours du mois d'août. Enfin, le projet a été mis en veilleuse jusqu'à ce que des besoins énergétiques additionnels se manifestent.

33. Faire un état de situation sur les surplus énergétiques détenus par Hydro-Québec en 2018-2019 :

- a. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;

Nous vous référons au [Plan stratégique 2016-2020](#) (pages 15, 17, 21, 32, 36) qui illustre comment Hydro-Québec entend contribuer au développement économique et à la transition énergétique du Québec, notamment en favorisant l'électrification des transports, et comment elle entend exploiter de nouvelles avenues de croissance, notamment par l'accroissement de ses exportations.

Nous vous référons également au site Web d'[Hydro-Québec International](#), ainsi qu'à la section du site Web [Électrification des transports](#) et à celle traitant des [Centre de données](#), qui témoignent d'efforts déployés par Hydro-Québec pour favoriser le développement économique au Québec, ainsi que la valorisation de son énergie propre et renouvelable.

- b. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus (ventiler par mois) ;

L'information concernant ces dépenses n'est pas colligée.

- c. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue) ;

Volume d'exportation nettes de 36,1 TWh en 2018	
	%
Nouvelle Angleterre	47
New York	24
Ontario	19
Nouveau Brunswick	7
Autres	3
Total	<u>100</u>
Provenance - rapport annuel 2018	P.34
Les exportations nettes ont rapporté 1 575 M\$ en 2018	
Provenance - rapport annuel 2018	P.47

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/international/fr/exportations/>

Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/electrification-transport/>

Lien 4 : <http://www.hydroquebec.com/centre-donnees/>

34. Concernant la construction de nouveaux barrages au Québec :
- a. fournir toute note, analyse faisant état de la construction de nouveaux barrages au Québec ;
 - b. fournir la liste des futurs ouvrages hydroélectriques prévus au Québec en indiquant quels projets sont plus susceptibles de se faire à court terme ;
 - c. détailler les sommes dépensées pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique au Québec ;
 - d. détailler les sommes et effectifs affectés à la conception de nouveaux barrages au Québec.

Hydro-Québec développera de nouveaux projets en fonction des besoins énergétiques du Québec et des occasions d'affaires sur les marchés où elle est active.

Les projets sont évalués en fonction de trois critères : ils doivent être économiquement rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

À cet égard, Hydro-Québec réalisera des études préliminaires afin d'évaluer la faisabilité de différents projets sur le territoire du Plan Nord. Consultez le [Plan stratégique 2016-2020](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

35. Nombre et liste des demandes de réserve de superficie des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes reçues en 2018-2019. Liste des demandes acceptées.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec. Nous vous référons au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

36. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 décembre 2018. Coût moyen de production pour cette énergie.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 31 mars 2019 est de 3667,75 MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec. Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

37. Pour 2018-2019, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a. le coût, ventilé ;
- b. la description de la formation ;
- c. le lieu où s'est tenue cette formation ;
- d. le nombre de cadres qui y ont participé ;
- e. la durée de la formation ;
- f. le nom du ou des conférenciers invités.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

38. Veuillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec a données pour l'année 2018-2019 et celles prévues dans l'année 2019-2020 à ses cadres. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :
- a. le coût prévu, ventilé ;
 - b. la description de la formation ;
 - c. le lieu où s'est tenue ou se tiendra cette formation ;
 - d. le nombre de cadres qui y ont participé ou y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer ;
 - e. la durée de la formation ;
 - f. le nom du ou des conférenciers invités.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.htm>

39. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec :
- a. veuillez fournir leurs noms ;
 - b. veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction ;
 - c. veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent ;
 - d. veuillez fournir toute information sur les primes et avantages de retraite de ces directeurs.

Nom de la filiale : **HYDRO-QUÉBEC INDUSTECH INC.**

Dates	Nom	Titre
2014-01-20 jusqu'à ce jour	Alain Aubuchon	Directeur – Relations commerciales

Nom de la filiale : **SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES**

Dates	Nom	Titre
2018-04-30	Mathieu Bolullo	Directeur de projets

Nom de la filiale : **MARKETING D'ÉNERGIE HQ INC.**

Dates	Nom	Titre
2014-10-19 jusqu'à ce jour	Simon Bergevin	Directeur général

Nom de la filiale : **HYDRO-QUÉBEC CAPITECH INC.**

Dates	Nom	Titre
2008-12-01 jusqu'à ce jour	Gilles Gaudreau	Directeur – Investissement

Nom de la filiale : **SOCIÉTÉ DE TRANSMISSION ÉLECTRIQUE DE CEDARS RAPIDS LIMITÉE**

Dates	Nom	Titre
2018-03-16 jusqu'à ce jour	Nadyne Guay	Directrice-générale

40. Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en primes de rendement pour 2018-2019.

Le montant total des « bonus et primes de rendement » versés en 2018 pour l'atteinte des objectifs 2017 est de 25 848 944\$.

La détermination du montant des « bonus et primes de rendement » pour l'atteinte des objectifs de 2018 n'est pas terminée et le montant est encore inconnu.

41. Concernant le projet d'Alliance énergétique, veuillez fournir :

- a. toute correspondance entre Hydro-Québec et le ministère des Ressources naturelles ou le ministère du conseil exécutif ;

Aucune correspondance ne peut être rendue disponible pour répondre à cette demande.

- b. toute correspondance entre Hydro-Québec et les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, de l'Ontario de New York, du Maine du Massachusetts, du New Hampshire, du Vermont; du Delaware ou du Michigan ;

Aucune correspondance ne peut être rendue disponible pour répondre à cette demande.

- c. toute correspondance entre Hydro-Québec et Hydro One; Énergie Nouveau-Brunswick; Nalcor; New England Power Company; New York Power Authority ;

Aucune correspondance ne peut être rendue disponible pour répondre à cette demande.

- d. les rencontres tenues sur le sujet de l'Alliance énergétique avec les détails concernant les personnes présentes, la date, le lieu, l'ordre du jour et le compte-rendu de chacune d'entre elles ;

Aucune correspondance ne peut être rendue disponible pour répondre à cette demande.

- e. toute dépense liée à la promotion de la vente de l'électricité à l'extérieur du Québec.

En 2018, les exportations nettes ont rapporté 1 575 M\$ à Hydro-Québec, représentant donc 17 % des ventes nettes d'électricité et contribuant à 23 % du bénéfice net de l'entreprise. Il s'agit donc d'une activité prioritaire de l'entreprise.

Rappelons que notre hydroélectricité n'est pas considérée comme une énergie renouvelable dans bien des États américains. Par conséquent, plusieurs secteurs d'activité à Hydro-Québec, issus de plusieurs unités d'affaires de l'entreprise, sont appelés à faire la promotion de notre énergie et à expliquer notre approche dans plusieurs domaines, dont les mesures environnementales, les GES, les relations avec les autochtones, etc.

42. Copie des notes, analyses ou autres documents concernant la fin du contrat à venir concernant Churchill Falls, incluant le plan de transition si la renégociation n'est pas possible. Détailler aussi les échanges et la correspondance entre H-Q, le ministre, son cabinet ou le ministère et Terre-Neuve.

Hydro-Québec souhaite que la dernière décision de la Cour suprême marque la fin des affrontements et le début d'une nouvelle ère, marquée par la collaboration, dans les relations entre les deux parties.

Hydro-Québec est ouverte à tout partenariat gagnant-gagnant avec Nalcor. Toutefois, nous ne pouvons pas partager de documents concernant la fin du contrat de la centrale de Churchill Falls, car ils contiennent des avis, des analyses ainsi que des informations de nature commerciale qu'Hydro-Québec traite de manière confidentielle.

43. Le nombre total d'interruptions de service dans chaque région administrative du Québec. Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service.

Hydro-Québec dépose annuellement à la Régie de l'énergie divers documents en lien avec les pannes, dont de l'information sur l'indice de continuité et les pannes majeures.

Consultez à cet effet :

- la pièce [HQD-2 document 1](#) du dossier tarifaire R-4057-2018 déposé à la Régie de l'énergie en juillet 2018.
- La pièce [HQD-9, document 2](#), du Rapport annuel 2017 du Distributeur portant sur les indicateurs de performance de ses activités.

Lien 1 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-B-0008-Demande-Piece-2018_07_27.pdf

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/448/DocPrj/R-9001-2017-B-0056-RapAnnuel-Piece-2018_05_11.pdf

44. Pour chaque interruption de service, fournir :
- a. la raison de la panne ;
 - b. le délai de rétablissement ;
 - c. la durée de la panne.

Consultez la réponse à la question 43, du présent document.

45. Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Consultez la page 5 du [Rapport sur le développement durable 2017](#).

Note : Le Rapport sur le développement durable 2018 sera diffusé ultérieurement.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf>

46. Toute note, analyse ou recommandation concernant les coûts et l'impact environnemental suite à l'ordonnance du ministère de l'Environnement d'améliorer le contrôle des sédiments pour la construction d'une ligne de transport électrique Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur à Saint-Adolphe-d'Howard. Fournir le plan préliminaire de contrôle des sédiments donnant suite à l'ordonnance du ministre de l'Environnement.

Mesures mises en place pour se conformer à l'Ordonnance no. 680 du MELCC signifiée à Hydro-Québec le 14 février 2019.

- Recours aux services d'une firme spécialisée afin de supporter les équipes d'Hydro-Québec au chantier ;
- Visites de surveillance régulières, par hélicoptère ou par moyen terrestre, de l'ensemble du territoire visé par l'ordonnance ;
- Préparation et transmission de rapports de surveillance au MELCC selon les modalités prévues à l'Ordonnance ;
- Pendant la période hivernale, mesures préventives telles que l'inspection et le nettoyage des ponceaux et des bassins de sédimentation ainsi que le nivellement des amoncellements de neige ;
- Mise sur pied d'équipes d'interventions spécifiques à l'environnement et disponibles en tout temps pour effectuer les interventions préventives et procéder aux ajustements requis pendant la période de dégel printanier ;
- Plan préliminaire de contrôle des sédiments et de remise en état des milieux humides et hydriques soumis pour approbation du MELCC ;
- Après la période de dégel, visite de chacun des sites spécifiés à l'Ordonnance visant à documenter l'état des lieux et établir le type d'intervention recommandée telle que le retrait de sédiments ou la stabilisation des sols par ensemencement ;
- Plan détaillé de contrôle des sédiments et de remise en état des milieux humides et hydriques présenté au MELCC au plus tard le 30 juin 2019 ;
- Pendant l'été et l'automne, travaux d'ensemencement et de stabilisation des sols ;
- Rapports de suivi sur la végétalisation des milieux humides et hydriques en décembre 2019, 2021 et 2023 (si requis).

47. Concernant la ligne de Transport Micoua Saguenay :
- a. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;
 - b. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.

Le coût global de réalisation du projet de la ligne à 735 kV Micoua-Saguenay est estimé à 690,6 M\$, soit 632,3 M\$ pour la construction de la ligne et 58,3 M\$ pour les modifications dans les postes. Ce dernier montant se répartit comme suit :

- 20,4 M\$ pour l'ajout d'équipements au poste Micoua ;
- 37,9 M\$ pour l'agrandissement et l'ajout d'équipements au poste du Saguenay.

Note : un montant de 792,3 M \$ a été présenté dans la demande déposée à la Régie de l'énergie. La différence s'explique par le fait que les coûts présentés à la Régie tiennent compte du coût de réalisation du projet, mais aussi d'autres coûts comme les télécommunications, les ententes avec les communautés autochtones et le PMVI.

Protection des espèces fauniques et de l'environnement

L'étude d'impact sur l'environnement, disponible sur le Registre des évaluations environnementales du MELCC, a été déposée en 2018. Elle comprend notamment un complément sur les espèces fauniques à statut particulier et un complément sur les milieux humides, les espèces floristiques à statut particulier et les espèces floristiques exotiques envahissantes.

Le résumé de l'étude d'impact sur l'environnement présente aux pages 44 à 48 les impacts sur le milieu naturel et les mesures d'atténuation proposées.

La présentation du projet de ligne à 735 kV Micoua – Saguenay faite par Hydro-Québec au **BAPE** dans le cadre de l'audience publique sur le projet traite également de ces éléments (DA-14, présentation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Lien 1 : http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-11-120

Lien 2 : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-120/3211-11-120-19.pdf>

Lien 3 : <http://bape.gouv.qc.ca/voute/index.html?nomandat=6211-09-072&type=aud&date=2019-01-21>

48. Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretien, des travaux de réparation ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :
- a. la raison et la cause de ces travaux ;
 - b. l'emplacement des pylônes ;
 - c. le coût, ventilé, associé à ces travaux ;
 - d. le nombre d'employés affectés à la réalisation de ces travaux.

Dans le cadre de l'exploitation normale de son réseau de transport qui compte 34 361 km de lignes à diverses tensions, Hydro-Québec procède chaque année à des inspections visuelles ou détaillées de pylônes afin d'en établir l'état ou celui de leurs composantes.

Le type et la fréquence de ces inspections sont établis en fonction du caractère stratégique de la ligne inspectée ainsi que des caractéristiques du milieu. Les constats issus des inspections permettent de planifier les interventions de remplacement, de modification ou de réparation sur les éléments qui le nécessitent.

49. Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des inspections. Pour chacune d'entre elles, veuillez fournir les informations suivantes :
- a. la raison et la cause de ces inspections ;
 - b. l'emplacement des pylônes ;
 - c. le coût, ventilé, associé à ces inspections ;
 - d. le nombre d'employés affectés à l'inspection.

Consultez la réponse à la question 48, du présent document.

50. Liste des baux ayant été transférés aux MRC et sommes générées pour 2018-2019.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

51. En 2018-2019 pour chacun des permis de recherche de pétrole et de gaz naturel, le total et le détail des travaux réalisés par leurs détenteurs pour conserver leur permis.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

52. Depuis le 18 octobre 2018, toute note ou analyse commandée concernant l'exploration et/ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

Nous n'avons commandé aucune note ou analyse depuis le 18 octobre 2018.

53. En 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020 concernant les gaz de schistes :
- a. nombre de permis émis par le ministère relativement à l'exploration ventilée par région administrative ;
 - b. liste complète des forages et de fracturations hydrauliques réalisés par chacun des permis octroyés ;
 - c. nombre et détail de chacune des inspections réalisées par le ministère dans les puits actuels ;
 - d. nombre et détail des constats d'infraction, émis par le ministère.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

54. Liste des échanges de terrains publics approuvés par le ministère des Ressources naturelles en 2018-2019. Nom des bénéficiaires raison de ces échanges, montants dépensés et compensations accordées, ventilation par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

55. Concernant le projet d'exploitation pétrolière Galt de l'entreprise Cuda Pétrole et Gaz :
- a. toute note, analyse ou recommandation du ministère concernant les retombées économiques ou environnementales du projet ;
 - b. détails des rencontres (Date, lieu, personnes présentes, ordre du jour et compte-rendu) entre les représentants de CUDA pétrole et Gaz et le ministre ou des représentants du ministère depuis le 18 octobre 2018 ;
 - c. état d'avancement des négociations avec les communautés autochtones en lien avec ce projet.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Volet Mines

Question 56 à 80 : ne s'applique pas à Hydro-Québec

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques

58. Pour chacun des programmes et des aides financières suivantes, mentionner le nombre d'intervention ou projet soutenu ainsi que le montant consenti par programme et aide financière et l'organisme responsable pour 2018-2019 :

- a. Aérotherme à condensation ;
- b. Aide financière à la rénovation ;
- c. Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments ;
- d. Chaudière à condensation ;
- e. Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire ;
- f. Chaudière à efficacité intermédiaire ;
- g. Chaudière à efficacité supérieure ;
- h. Chaudière efficace ;
- i. Chaudière à condensation ;
- j. Chauffe-eau ;
- k. Chauffe-eau à condensation ;
- l. Chauffe-eau à efficacité intermédiaire ;
- m. Diagnostic résidentiel Mieux consommer ;
- n. Écomobile ;
- o. Éconologis ;
- p. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique ;
- q. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises ;
- r. Équipement de réfrigération commerciale ;
- s. Études de faisabilité et simulations énergétiques ;
- t. Études de faisabilité et simulations énergétiques– grandes entreprises ;
- u. Géothermie ;
- v. Hotte à débit variable ;
- w. IDÉE ;
- x. Infrarouge ;
- y. Nouvelles constructions efficaces ;
- z. NovoclimatMC ;
- aa. PISTE ;
- bb. Produits économiseurs d'eau chaude ;
- cc. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
- dd. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet agroalimentaire ;
- ee. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés ;
- ff. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
- gg. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
- hh. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote) ;
- ii. Programme d'appui au secteur manufacturier ;

- jj. Programme d'optimisation en réfrigération - volet aréna et curling (OPTER) ;
- kk. Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat) ;
- ll. Programme de réduction de consommation de mazout lourd ;
- mm. Programme de système de chauffage solaire ;
- nn. Programme fenêtres ENERGY STAR®;
- oo. Promotion des produits Mieux consommer – ENERGY STAR®;
- pp. Récupérateur de chaleur des eaux de douche ;
- qq. Récupération de réfrigérateurs et congélateurs énergivores (Recyc-Frigo);
- rr. Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments;
- ss. RénoclimatMC;
- tt. Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu;
- uu. Rénovations écoénergétiques;
- vv. Roulez électrique;
- ww. Système combo;
- xx. Thermostat électronique programmable;
- yy. Thermostat programmable;
- zz. Unité de chauffage à l'infrarouge.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

59. Pour les programmes de technoclimat et d'aide à l'innovation en énergie, fournir la liste des projets retenus en 2018-2019, le nombre de projets soumis, l'aide financière accordée, le coût total du projet, les GES ou Joules économisés et une brève description du projet. Dans le cadre du programme Roulez électrique, nombre et montant total des rabais accordés, ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou OBNL). Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

60. Montant versé en 2018-2019 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

61. Bilan et budget octroyé sur le plan de l'efficacité énergétique en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

Bilan et budget octroyé en 2018-2019 : consultez la pièce [Interventions en efficacité énergétique](#) de la demande tarifaire 2019-2020 d'Hydro-Québec Distribution, page 5.

Budget et prévisions pour 2019-2020 : consultez la décision de la Régie de l'énergie [D-2019-027](#), R-4057-2018 pp 127-128.

Lien 1 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-B-0026-Demande-Piece-2018_07_27.pdf

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-A-0092-Dec-Dec-2019_03_05.pdf

62. Liste de tous les comités (avec des ministères, organismes ou tout autre partenaire) dont a fait partie le bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques en 2018-2019 en précisant le mandat pour chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

63. Pour chacun des projets d'exploitation minière démarrés ou en processus d'évaluation depuis 2018 :
- a. délais de mise en service entre les premières démarches avec le ministère et le début des travaux ;
 - b. nombre de projets depuis 2018 ;
 - c. minéral visé ;
 - d. date prévue de fin de l'exploitation ;
 - e. coût total du projet ;
 - f. montants versés par les entreprises aux communautés autochtones.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

64. ne s'applique pas à Hydro-Québecne s'applique pas à Hydro-Québecne s'applique pas à
Hydro-Québecne s'applique pas à Hydro-Québecne s'applique pas à Hydro-Québecne
s'applique pas à Hydro-Québecne s'applique pas à Hydro-Québecne s'applique pas à
Hydro-Québecne s'applique pas à Hydro-Québecne s'applique pas à Hydro-Québecne
s'applique pas à Hydro-Québec

Hydro-Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2019-2020
Demandes de la 2e opposition

Direction – Affaires publiques et gouvernementales
2019-04-10

1. Veuillez dresser la liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyse, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe dans la dernière année en indiquant pour chacun :
 - a. le sujet ;
 - b. la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
 - c. les coûts reliés à sa réalisation ;
 - d. le nom de l'organisme ou de la firme externe s'il y a lieu.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

SECTION ÉNERGIE

1. Veuillez indiquer quelles sommes ont été accordées en 2018-2019 en production et utilisation d'énergies renouvelables, ventiler par projet et par type d'énergie (éolien, solaire, hydroélectricité, etc.)
 - a. Combien étaient de nouveaux projets ?

Consultez le [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), page 33, 34 et 35.

De plus, il faut considérer les approvisionnements post-patrimoniaux achetés par Hydro-Québec Distribution pour répondre à la demande d'électricité au Québec. Ces approvisionnements sont détaillés, par filière d'énergie renouvelable, dans le tableau aux pages 21 et 22 du document [Approvisionnement en électricité R-4057-2018](#), déposé à la Régie de l'énergie.

Par ailleurs, en 2018, Hydro-Québec Production (HQP) a investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels 792 M\$. De ce montant, 386 M\$ ont été consacrés aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine.

HQP a également investi 406 M\$ dans la pérennisation de son parc d'équipements et l'optimisation de celui-ci. Elle a notamment continué ses travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Consultez le [Rapport annuel d'Hydro-Québec 2018](#), page 48.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-B-0017-Demande-Piece-2018_07_27.pdf

Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

2. Veuillez indiquer les montants utilisés en transport et distribution d'énergies renouvelables en 2018-2019 ?

Le réseau d'Hydro-Québec sert principalement à transporter et distribuer l'énergie produite par l'entreprise renouvelable à 99,5 %.

Consultez l'encadré « Transport en un coup d'œil » de la page 49 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

2018 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	3,5 G\$
Bénéfice net	554 M\$
Clients (% des produits)	
Hydro-Québec Distribution (service de transport pour l'alimentation de la charge locale)	83 %
Hydro-Québec Production et autres grossistes nord-américains (services de transport de point à point)	12 %
Autres	5 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	23,1 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 782 M\$

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

3. Combien de projets ont été financés dans la recherche pour le stockage d'énergie renouvelable (batteries ou autres vecteurs) ?
 - a. Quels étaient les montants associés à chaque projet ?

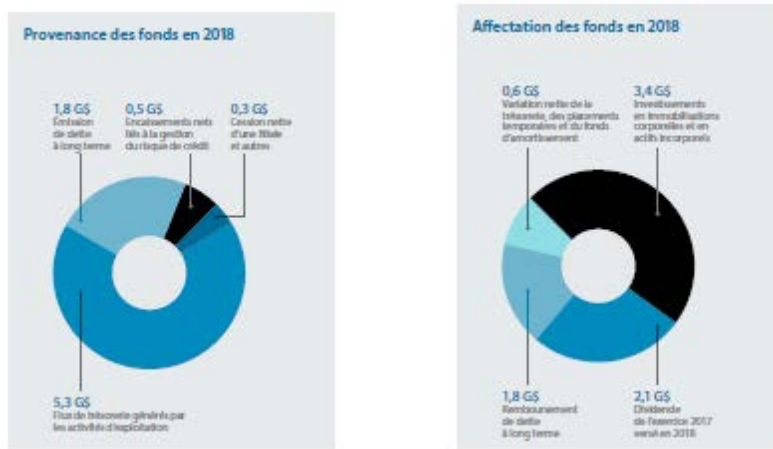
Annuellement, le CEETSE travaille sur plus de 20 projets d'innovation dans le domaine des matériaux de batterie pour les véhicules électriques et autres applications de stockage d'énergie, tant stationnaires que mobiles.

Les montants associés à chacun des projets et de l'information commerciale et est de nature confidentielle.

4. Veuillez fournir les revenus des ventes d'hydroélectricité à l'extérieur de la province du Québec, ventilés par régions.

Volume d'exportation nettes de 36,1 TWh en 2018	
	%
Nouvelle Angleterre	47
New York	24
Ontario	19
Nouveau Brunswick	7
Autres	3
Total	100
Provenance - rapport annuel 2018	P.34
Les exportations nettes ont rapporté 1 575 M\$ en 2018	
Provenance - rapport annuel 2018	P.47

- a. Dans quoi cet argent serait-il investi ?



Consultez la page 34 et la page 44 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

5. Quels montants ont été mis pour supporter l'industrie de l'électricité verte du Québec ?
- a. Quels ont été les projets financés ?

L'électricité produite par Hydro-Québec est propre et renouvelable à plus de 99 %. Toutes nos dépenses en biens et services ainsi que nos travaux d'investissements soutiennent nos activités de production, de transport, et de distribution de cette énergie propre et renouvelable. En 2018, nos achats de biens et services effectués au Québec ont totalisé 2,6 G\$ et nos investissements ce sont élevés à 3,4 G\$.

Consultez les pages 33 et 43 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

6. Combien coûte le maintien du système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) annuellement ?

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

7. Comment la conformité des émetteurs de gaz à effet de serre sont-ils contrôlés afin de vérifier leur conformité au marché du carbone ?
 - a. Combien d'émetteurs n'étaient pas conformes ?
 - i. Quelles ont été les conséquences ?

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

8. Est-ce que le gouvernement possède une équipe d'experts indépendants en écofiscalité pour le conseiller et optimiser le régime fiscal québécois dans l'atteinte des objectifs en transition énergétique, en environnement et en mobilité durable ?

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

9. Quels ont été les projets de modernisation des réseaux d'électricité ? Veuillez donner les montants associés à chaque projet et le type de modernisation.

La répartition des investissements liés au réseau de Transport d'Hydro-Québec, consultez le [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), page 49 (rubrique Activités d'investissement).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

SECTION RESSOURCES NATURELLES

1. Quelles sont les subventions offertes à la consommation et au développement d'hydrocarbures au Québec ?
 - a. À quel montant se chiffre chacune d'entre elles ?

MINES

1. Où ont été investies les redevances en droits miniers versés par les différentes entreprises minières ?
 - a. Quels projets ont-ils servi à financer ?
2. Quels ont été les montants perçus de la taxe sur les émissions atmosphériques ?
 - a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant ?
3. Quels ont été les montants perçus de la redevance sur l'eau ?
 - a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant ?
4. Quels ont été les montants perçus de la taxe sur les résidus miniers ?
 - a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant ?
5. Quels ont été les montants perçus des compensations pour les milieux humides et hydriques ?
 - a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant ?
6. Quels ont été les montants perçus des compensations pour les habitats fauniques ?
 - a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant ?

FORÊTS

1. Quels sont les montants donnés aux industries forestières pour supporter leur activité ? Veuillez fournir cette donnée, ventilée par industrie.
2. Quels sont les projets mis en place qui présentent une (ré)utilisation des différentes parties de l'arbre ? Quels montants sont associés à ces projets ?

AUTRE

1. Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :
 - a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO₂);
 - b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO₂);
 - c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
 - d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO₂);
 - e. les investissements totaux des projets (en milliers \$);
 - f. les aides financières totales du ministère (en milliers \$);
 - g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);
 - h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

Hydro-Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2019-2020
Demandes de la 3e opposition

Direction – Affaires publiques et gouvernementales
2019-04-10

1. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2011-2012, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

- a. le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin ;

Nous vous référons au [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), page 98.

- b. le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ;

Temps supplémentaire par division / groupe	
Division / Groupe	31 décembre 2018
HQ Production	24 847 751 \$
HQ TransÉnergie	37 240 802 \$
HQ Distribution	73 138 377 \$
HQ Innovation, équipement et services partagés	16 655 517 \$
Technologies de l'information et des communications	6 919 998 \$
Unités corporatives	5 751 480 \$
Total	164 553 925 \$

Exemples de situations nécessitant du temps supplémentaire :

- le rétablissement de service en cas de panne ;
- comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour raisons de sécurité ;
- réalisation de projets spéciaux ponctuels ;
- les remplacements temporaires.

- c. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;

Le nombre total d'heures de vacances pris par le personnel (excluant les hauts dirigeants) pour la période du 1^{er} mai 2018 au 31 mars 2019 est de 2 777 778 heures.

d. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;

Année	2018
Plaintes fondées après enquête	1
Plaintes enquêtées	5
Plaintes non recevables après analyse	11
Autres (plaintes retirées, prescrites, etc)	11
Total plaintes	28

e. l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de la 3^e opposition à la question 7.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=98>

- f. le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Effectif total 2018	
Groupe emploi (n)	Total général
Bureau non régi	233
Bureau régi	2 614
Cadres	1 916
Constables	18
Étudiants-Stagiaires	40
Ingénieurs	1 876
Métiers	5 231
Professionnels	1 033
Réseau	144
Scientifiques	267
Spécialistes	3 980
Techniciens	2 552
Total général	19 904

2. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

- a. le nombre de départs à la retraite depuis 2011-2012, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2017, il y a eu 902 départs à la retraite.

- b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;

Le Plan de gestion des ressources humaines ne s'applique pas à Hydro-Québec.

- c. le nombre de départs à la retraite prévus pour 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2019, 1 002 départs à la retraites sont prévus.

En 2020, 831 départs à la retraites sont prévus.

- d. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Source : *Rapport annuel 2017 du Régime de retraite d'Hydro-Québec*

Note : Le rapport annuel du régime de retraite 2018 sera publié en juin 2019.

3. Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

Ratio de capitalisation au 31 décembre 2017 : 135,7 %

Participants actifs au 31 décembre 2017 : 20 187

Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2017 : 21 566

Frais de gestion et d'administration 2017 : 106 M\$

Rendement de la caisse sur 10 ans : 7,6 %

Source : *Rapport annuel 2017 du Régime de retraite d'Hydro-Québec*

Note : Le rapport annuel du régime de retraite 2018 sera publié en juin 2019.

4. Copie du rapport complet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, prévu à la *Loi sur Hydro-Québec* (article 7.2).

Conformément aux dispositions de la *Loi sur Hydro-Québec*, la Société a instauré un processus d'évaluation dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus.

Les plus récents résultats ont été présentés aux pages 115, 116 et 117 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

3. Liste des sommes versées depuis 2011-2012, par année financière, à même le budget discrétionnaire. Indiquer :
- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.

Hydro-Québec ne dispose pas de budget discrétionnaire.

4. Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer :
- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.

Nous vous référons au site Web de l'entreprise, consultez la liste des [contributions accordées en 2018](#). Les [contributions accordées depuis 2014](#) y sont aussi diffusées.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/dons-commandites-2018.html>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/>

5. Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis 2011-2012. Indiquer :
- a. les destinations, de même que les dates de départ et de retour ;
 - b. copie des programmes et des rapports de mission ;
 - c. les personnes rencontrées ;
 - d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ;
 - e. le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission ;
 - f. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - g. les détails de ces ententes ;
 - h. les résultats obtenus à ce jour ;
 - i. les investissements annoncés, le cas échéant.

Les informations concernant les [frais de déplacement du personnel, au Québec, sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec](#).

Le montant total des frais de déplacement du personnel correspond au total des frais engagés par Hydro-Québec pour le transport, l'hébergement et les repas de l'ensemble de son personnel lors d'un déplacement dans le cadre de leur travail.

Plusieurs fonctions amènent les employées à se déplacer dans les 17 régions administratives du Québec et à y séjourner.

Les [frais de déplacement au Québec](#) et [hors Québec](#) du PDG, sont diffusés sur le site Web.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-quebec-pdg.html>

Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-hors-quebec-pdg.html>

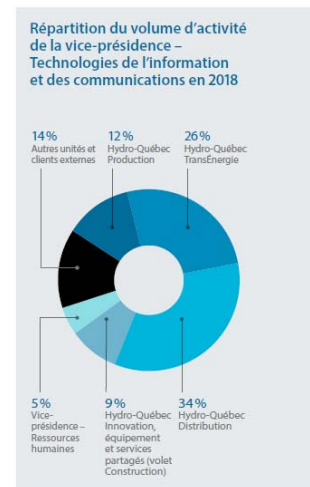
6. Indiquer les sommes dépensées depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Volume d'activité

Le volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'Information et des communications s'est élevé à 706 M\$ en 2018.

Activités d'investissement :

En 2018, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 105 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.



Consultez le [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec, p.54](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=54>

7. Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec dans chacune des régions administratives en 2018-2019. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la projection pour les cinq prochaines années, en ventilant par bureau régional et par section d'emploi.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre 2018

RAQ	Région administrative du Québec	2 018
8	Abitibi-Témiscamingue	536
1	Bas-Saint-Laurent	348
3	Capitale-Nationale	1 423
17	Centre-du-Québec	337
12	Chaudière-Appalaches	267
9	Côte-Nord	1 147
5	Estrie	67
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	197
14	Lanaudière	166
15	Laurentides	1 158
13	Laval	335
4	Mauricie	1 034
16	Montérégie	2 555
6	Montréal	8 389
10	Nord-du-Québec	983
7	Outaouais	485
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	477
Total		19 904

8. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

9. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

Hydro-Québec n'octroie pas de subventions.

10. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

En 2019-2020, Hydro-Québec n'a pas de telles cibles à atteindre.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 188 employés (environ 14 %) pour s'établir à 19 904 employés au 31 décembre 2018.

L'amélioration de la productivité est une stratégie du [Plan stratégique d'Hydro-Québec 2016-2020](#), c'est une priorité à laquelle l'entreprise accorde une attention constante.

Voir également les réponses d'Hydro-Québec aux questions 7 et 11, de ce document.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

11. Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à Hydro-Québec depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2019-2020.

En 2019-2020, Hydro-Québec n'a pas de telles cibles à atteindre.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 188 employés (environ 14 %) pour s'établir à 19 904 employés au 31 décembre 2018.

L'amélioration de la productivité est une stratégie du [Plan stratégique d'Hydro-Québec 2016-2020](#), c'est une priorité à laquelle l'entreprise accorde une attention constante.

Voir également la réponse d'Hydro-Québec à la question 7.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

12. Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

En 2017, Hydro-Québec a protégé, avec onze brevets, onze nouvelles technologies et investi 66,0 k\$.

Nous ne pouvons lister les brevets de 2018 car conformément aux règles de l'office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt et ce pour des raisons commerciales.

13. Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :
- a. la période de protection ;

La période de protection des brevets est de 20 ans.

- b. les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et post commercialisation) ;

L'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) ou le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) ne disposent pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de recherche et développement de l'IREQ et du CEETSE et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

- c. le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties ;

L'information est de nature confidentielle.

- d. le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

L'information est de nature confidentielle.

14. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Concernant la vente d'actifs, consultez la page 9 du [Plan stratégique 2016-2020](#), ainsi que le communiqué du 22 juin 2018 concernant l'[annonce de la coentreprise stratégique entre Dana Incorporated et Hydro-Québec](#).

Concernant la privatisation d'Hydro-Québec, de tels documents n'existent pas.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

Lien 2: <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1374/dana-incorporated-et-hydro-quebec-annoncent-une-coentreprise-strategique/?fromSearch=1>

15. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Concernant l'entente, il s'agit d'une information commerciale confidentielle.

Par ailleurs, voici des informations en lien avec ce partenariat d'Hydro-Québec qui ont suivi son annonce :

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/826/deux-ententes-entre-le-commissariat-a-lenergie-atomique-et-aux-energies-alternatives-et-hydro-quebec-pour-developper-lelectrification-des-transports/?fromSearch=1>

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/828/arkema-et-hydro-quebec-creent-un-laboratoire-commun-pour-les-batteries-lithium-ion/?fromSearch=1>

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

16. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Les dépenses reliées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération du CEETSE.

17. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'entente a été signée en 2015. Consultez le communiqué [Hydro-Québec et le Conseil régional d'Aquitaine annoncent la création de SCE France](#).

Dans le cadre de sa gestion, des rencontres périodiques entre Hydro-Québec, SCE France et la région Aquitaine sont organisées.

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

18. Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Les revenus externes de l'IREQ en 2018 totalisent 20 M\$ dont 5 M\$ hors Québec.

Les revenus externes du CEETSE en 2018 totalisent 10 M\$ dont 7 M\$ hors Québec.

19. Budget de fonctionnement de SCE France pour 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

Les revenus et dépenses pour la filiales SCE France sont d'environ 2 M\$ par année autant pour l'exercice 2018 que pour les prévisions 2019.

20. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec. Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les sommes investies et les revenus découlant des ententes.

HQ a signé 2 licences d'exploitation de brevets en 2018 pour des technologies développées au CEETSE. Les ententes et les clauses financières sont cependant confidentielles.

21. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

Depuis le Budget 2011-2012, Hydro-Québec a versé 95 M\$ au Fonds du Plan Nord. Le niveau de cette contribution avait été fixé à 10 M\$/an [dans le cadre du Budget 2011-2012](#) (voir page E.33).

Depuis le Budget 2016-2017, le [ministère des Finances a augmenté la contribution](#) à 15 M\$/an (voir page B.163).

Cette contribution de 15 M\$ a été [maintenue dans le cadre du Budget 2017-2018](#) (voir page B.291) [ainsi que du Budget 2018-2019](#) (voir page D. 143).

Cette contribution de 15 M\$ a été [maintenue en 2019-2020 dans le cadre du décret 1472-2018](#) (voir page 122 Gazette officielle du Québec, 9 janvier 2019).

Lien 1 : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/PlanBudgetaire.pdf>

Lien 2 : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/PlanEconomique.pdf>

Lien 3 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf

Lien 4 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf

Lien 5 : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=69882.pdf>

22. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2018-2019 et la ventilation par audience et par dossier.

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2017 s'élèvent à 19,4 M\$, soit 8,1 M\$ pour la division Hydro-Québec TransÉnergie et 11,3 M\$ pour la division Hydro-Québec Distribution. De ce montant, des redevances totalisant 9,0 M\$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 3,3 M\$ de frais ont été payés aux intervenants. Les principaux dossiers présentés à la Régie ont été les dossiers tarifaires de chacune des divisions et le dossier portant sur le Mécanisme de réglementation incitative.

Pour l'année 2018, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'énergie dans le cadre des rapports annuels de ces divisions.

23. Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles à la [page 110 du rapport annuel 2018](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=110>

24. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49^e parallèle.

Hydro-Québec développera de nouveaux projets en fonction des besoins énergétiques du Québec et des occasions d'affaires sur les marchés où elle est active.

Les projets sont évalués en fonction de trois critères : ils doivent être économiquement rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

À cet égard, Hydro-Québec réalisera des études préliminaires afin d'évaluer la faisabilité de différents projets sur le territoire du Plan Nord.

Pour plus de détails, nous vous référons à l'encadré de la page 9 du [Plan Stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec](#) qui présente notre contribution au Plan Nord.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

25. Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49^e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Consultez la réponse à la question 24 de ce document.

26. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

TransCanada Corporation a annoncé le 5 octobre 2017 qu'elle mettait fin à ses projets Oléoduc Énergie Est et du Réseau Principal Est. Consultez le communiqué : [TransCanada a annoncé aujourd'hui qu'elle mettait fin à ses Projets Oléoduc Énergie Est et du Réseau Principal Est](https://www.transcanada.com/en/announcements/2017/2017-10-05-transcanada-annonce-l-annulation-des-projets-oleoduc-energie-est-et-du-reseau-principal-est/).

Lien : <https://www.transcanada.com/en/announcements/2017/2017-10-05-transcanada-annonce-l-annulation-des-projets-oleoduc-energie-est-et-du-reseau-principal-est/>

27. Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2018-2019. Fournir une ventilation par région.

Abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse	Au 31 décembre 2018
Capitale Nationale	1
Centre-du-Québec	1
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	2
Lanaudière	1
Laurentides	5
Laval	1
Mauricie	1
Montréal	2
Montréal	1
Ontario	1
Saguenay	3
Total	20

28. Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2018-2019. Fournir une ventilation par région.

Au cours de l'hiver 2018-2019, il y a eu 7 périodes de restrictions pour les clients serricoles à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse. Ces périodes de restriction ont duré entre 3 à 6 heures. Ainsi, les périodes de restrictions ont totalisé 32 heures au cours de l'hiver, soit 1 % des heures d'hiver.

29. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Les serriculteurs bénéficient de mesures tarifaires, approuvées par la Régie de l'énergie, qui ont été octroyées en 2013 aux exploitations agricoles dans la mesure où celles-ci respectent les conditions d'application.

Depuis le 1^{er} avril 2018, les conditions d'admissibilité à l'une des deux mesures tarifaires ont été assouplies afin de permettre à davantage d'entreprises serricoles d'en bénéficier ([D-2018-025](#), p. 210-211).

Voir la [section 4.3.2 du mémoire du Distributeur déposé](#) dans le cadre de cet avis.

Voir la section 2.1 du rapport de KPMG « [Situation et perspectives de certains secteurs d'activités économiques à forte consommation électrique](#) ».

Voir également la [section 6.1.2 du dossier tarifaire 2019 2020](#), relativement au suivi de l'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse.

Lien 1 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-A-0102-Dec-Dec-2018_03_07.pdf

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/374/DocPrj/R-3972-2016-C-HYDRO-QUÉBECD-0004-Rapports-Dec-2016_12_20.pdf

Lien 3 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/374/DocPrj/R-3972-2016-C-HYDRO-QUÉBECD-0006-Rapports-Dec-2016_12_20.pdf

Lien 4 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-B-0045-Demande-PieceRev-2018_09_13.pdf

30. État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à Cap-aux-Meules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

À ce jour, les coûts totaux liés au déversement d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules sont estimés à 33,0 M\$ auxquels s'ajoutent des intérêts de 1,9 M\$.

Voir à cet effet [la page 9 de la pièce HQD-9 du dossier tarifaire R-4057-2018](#).

Lien : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-B-0024-Demande-Piece-2018_07_27.pdf

31. État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

32. Nombre de contrats d’approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec.
Préciser la valeur de chacun des contrats.

Dans l’attribution des contrats, Hydro-Québec recherche un juste équilibre entre les retombées économiques des achats au Québec et le prix payé, puisque les achats ont un impact sur les tarifs d’électricité. De plus en matière d’attribution de contrats, Hydro-Québec doit respecter les dispositions des accords commerciaux auxquels elle est assujettie, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l’Accord de libre-échange canadien et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario.

En 2018, les acquisitions de biens et de services d’Hydro-Québec ont atteint 2,883 milliards de dollars, dont 2,619 milliards ont été réalisées auprès d’entreprises établies au Québec.

33. État d'avancement de la construction de la ligne Chamouchouane. Fournir la ventilation des sommes investies, des dépenses encourues, notamment pour les frais de justice et les ententes conclues avec les propriétaires, les contrats alloués, les appels d'offre lancés, les effectifs dédiés au projet et les heures travaillées.

Note : Afin de répondre à la question ci-haut, dans les tableaux suivants, nous vous présentons les chiffres de décembre 2017, car c'est la dernière version officielle de la Régie et qui est d'ordre public. Les chiffres de 2018 ne sont pas encore déposés sur le site de la Régie et ne seront disponibles qu'en mai.

Ligne à 735 kV de la Chamouchouane - Bout-de-l'Île
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Lignes			Postes			Total Transporteur		
	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	9 446,3	11 203,4	11 203,4	922,2	954,3	954,3	10 368,5	12 157,7	12 157,7
Autres coûts	453,4	0,0	0,0	36,9	0,0	0,0	490,3	0,0	0,0
Frais financiers	1 195,5	0,0	0,0	142,1	0,0	0,0	1 337,6	0,0	0,0
Sous-total :	11 095,2	11 203,4	11 203,4	1 101,2	954,3	954,3	12 196,4	12 157,7	12 157,7
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	5 990,8	16 334,2	18 044,2	3 027,8	2 624,9	2 956,1	9 018,6	18 959,1	21 000,3
Ingénierie externe	17 426,5	14 470,5	15 146,2	1 477,4	2 187,5	2 317,2	18 903,9	16 658,0	17 463,4
Client	35 901,6	46 359,3	57 306,1	7 381,3	6 244,0	8 273,5	43 282,9	52 603,3	65 579,6
Approvisionnement	258 496,2	189 347,0	219 730,2	37 985,1	26 018,7	33 335,9	296 481,3	215 365,8	253 066,1
Construction	340 965,6	236 495,2	365 774,3	25 521,0	14 960,8	18 451,2	366 486,6	251 456,0	384 225,6
Gérance interne	41 834,4	31 131,0	45 596,1	10 188,3	4 041,4	5 926,8	52 022,7	35 172,4	51 522,9
Gérance externe	14 764,7	10 600,0	13 900,0	710,1	730,9	1 044,6	15 474,8	11 331,0	14 944,6
Provision	99 997,2	0,0	20 267,3	10 277,3	0,0	0,0	110 274,5	0,0	20 267,3
Autres coûts	10 093,3	6 326,0	10 313,2	2 036,8	1 193,4	1 516,8	12 130,1	7 519,4	11 829,9
Frais financiers	100 988,5	34 372,4	72 122,5	8 493,9	2 480,5	5 189,5	109 482,4	36 852,9	77 312,0
Sous-total :	926 458,8	585 435,8	838 200,3	107 099,0	60 482,0	79 011,4	1 033 557,8	645 917,8	917 211,7
TOTAL :	937 554,0	596 639,2	849 403,7	108 200,2	61 436,3	79 965,7	1 045 754,2	658 075,5	929 369,4

	Télécommunications			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	842,0	812,7	818,2	11 210,5	12 970,4	12 975,9
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	490,3	0,0	0,0
Frais financiers	31,7	53,9	55,0	1 369,3	53,9	55,0
Sous-total :	873,7	866,6	873,2	13 070,1	13 024,3	13 030,9
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	1 444,2	418,0	729,0	10 462,8	19 377,1	21 729,3
Ingénierie externe	1 841,2	213,2	441,8	20 745,1	16 871,2	17 905,2
Client	872,0	709,0	2 317,5	44 154,9	53 312,3	67 897,1
Approvisionnement	12 078,8	2 098,2	2 331,0	308 560,1	217 464,0	255 397,1
Construction	10 540,7	10 630,9	16 310,2	377 027,3	262 086,9	400 535,8
Gérance interne	3 475,9	456,5	1 369,5	55 498,6	35 628,9	52 892,4
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	15 474,8	11 331,0	14 944,6
Provision	3 212,4	0,0	709,3	113 486,9	0,0	20 976,6
Autres coûts	250,5	0,0	0,0	12 380,6	7 519,4	11 829,9
Frais financiers	3 068,7	638,3	2 110,4	112 551,1	37 491,2	79 422,4
Sous-total :	36 784,4	15 164,1	26 318,7	1 070 342,2	661 081,9	943 530,4
TOTAL :	37 658,1	16 030,7	27 191,9	1 083 412,3	674 106,2	956 561,3

Nouveau poste Judith-Jasmin et son alimentation
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Lignes			Postes			Total Transporteur		
	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	0,0	226,6	226,6	1 172,7	1 488,3	1 488,3	1 172,7	1 714,9	1 714,9
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0
Sous-total :	0,0	226,6	226,6	1 291,8	1 488,3	1 488,3	1 291,8	1 714,9	1 714,9
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	527,2	222,8	442,6	2 287,8	4 496,5	5 477,6	2 815,0	4 719,3	5 920,2
Ingénierie externe	0,0	0,0	61,6	3 007,6	2 137,0	2 468,9	3 007,6	2 137,0	2 530,4
Client	178,3	389,5	407,2	21 311,8	7 225,2	19 270,4	21 490,1	7 614,7	19 677,6
Approvisionnement	2 511,1	0,0	2 757,6	90 910,3	44 232,0	88 714,8	93 421,4	44 232,0	91 472,5
Construction	3 647,9	0,0	4 454,1	66 831,5	36 113,9	50 510,3	70 479,4	36 113,9	54 964,4
Gérance interne	919,8	59,8	957,0	7 632,8	4 442,3	8 211,4	8 552,6	4 502,1	9 168,4
Gérance externe	0,0	0,0	66,4	2 058,3	1 051,3	1 542,2	2 058,3	1 051,3	1 608,6
Provision	873,9	0,0	755,1	28 542,9	0,0	3 053,8	29 416,8	0,0	3 808,9
Autres coûts	106,3	38,3	222,1	4 164,3	1 935,4	3 427,6	4 270,6	1 973,7	3 649,8
Frais financiers	771,0	76,8	520,4	16 754,1	4 920,6	18 581,4	17 525,1	4 997,5	19 101,8
Sous-total :	9 535,5	787,2	10 644,2	243 501,4	106 554,2	201 258,4	253 036,9	107 341,4	211 902,6
TOTAL :	9 535,5	1 013,9	10 870,8	244 793,2	108 042,5	202 746,7	254 328,7	109 056,3	213 617,5

	Télécommunications			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2017-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	444,0	453,8	453,8	1 616,7	2 168,7	2 168,7
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	28,8	29,4	29,4	114,5	29,4	29,4
Sous-total :	472,8	483,2	483,2	1 764,6	2 198,1	2 198,1
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	300,0	238,4	257,0	3 115,0	4 957,7	6 177,2
Ingénierie externe	465,0	240,8	307,4	3 472,6	2 377,8	2 837,8
Client	1 010,4	194,5	492,4	22 500,5	7 809,2	20 170,0
Approvisionnement	950,0	862,4	906,9	94 371,4	45 094,4	92 379,4
Construction	1 048,4	644,4	819,7	71 527,8	36 758,3	55 784,1
Gérance interne	795,5	299,7	535,3	9 348,1	4 801,8	9 703,7
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	2 058,3	1 051,3	1 608,6
Provision	420,0	0,0	252,6	29 836,8	0,0	4 061,5
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	4 270,6	1 973,7	3 649,8
Frais financiers	607,9	124,8	305,8	18 133,0	5 122,3	19 407,5
Sous-total :	5 597,2	2 605,0	3 877,1	258 634,1	109 946,4	215 779,6
TOTAL :	6 070,0	3 088,2	4 360,3	260 398,7	112 144,5	217 977,7

Contrats alloués en date du 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

Lignes		CONTRATS ALLOUÉS
Contrats alloués en déboisement		73 741 \$
Contrats alloués en construction		
Section 1	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du poste Chamouchouane au pylône 235	53 212 \$
Section 2	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay – 735 kV du pylône 236 au pylône 453	40 605 \$
Section 3	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du pylône 454 au pylône 602	35 458 \$
Section 4	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay – 735 kV du pylône 603 au pylône 701	34 948 \$
	Ligne C7016 La Vérendrye / Duvernay – 735 kV du pylône 400 au pylône 465	
Section 5	Ligne C7016 La Vérendrye / Duvernay – 735 kV du pylône 466 au poste Judith-Jasmin	31 027 \$
Section 6.1	Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV.	3 416 \$
Section 6.2	Ligne C7009 Boucherville / Bout-de-l'Île – 735 kV Réaménagement du circuit au poste BDI	7 464 \$
	Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV	
Section 6.3	Ligne C7017 Duvernay / Jacques Cartier – 735 kV Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV	32 548 \$
Section 6.4	Fondations dans la RDP du pylône #50 (C3019-3098 – 315 kV) et #475 (C7017 – 735 kV)	7 806 \$
Total		320 226 \$

Postes	CONTRATS ALLOUÉS
Judith-Jasmin :	36 072 \$
Chamouchouane :	9 014 \$

Avancement des travaux

Lignes

Section 1 : 103 km au Saguenay –Lac St-Jean / du poste de la Chamouchouane à Réservoir Blanc

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction terminés

Section 2 : 100 km en Mauricie / du Réservoir Blanc au Réservoir Taureau

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction terminés

Section 3 : 73 km dans Lanaudière / du Réservoir Taureau à Saint-Zénon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction terminés

Section 4 : 72 km dans Lanaudière / Saint-Zénon à Rawdon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 93%, fin prévue mai 2019

Section 5 : 52 km dans Lanaudière et Laurentides / de Rawdon à Terrebonne

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 98 %, fin prévue mai 2019

Section 6 : 19 km dans Lanaudière et Montréal / de St-Roch de l’Achigan à Montréal

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction terminés (4 contrats distincts)
 - o Section 6.1 : Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV – Travaux terminés
 - o Section 6.2 : Ligne C7009 Boucherville / Bout-de-l’Île – 735 kV- Réaménagement du circuit au poste BDI – Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l’Île (ancienne 3016-3069) 315 kV - Travaux terminés
 - o Section 6.3 : Ligne C7017 Duvernay / Jacques Cartier – 735 kV, Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l’Île (ancienne 3016-3069) 315 kV – Travaux terminés
 - o Section 6.4 : Fondations dans la RDP du pylône #50 (C3019-3098 – 315 kV) et #475 (C7017 – 735 kV) – Travaux terminés

Postes

Poste Judith-Jasmin :

- Travaux en cours avancés à 98%
- Section 735 kV : Travaux terminés
- Section 120/25kV : fin prévue printemps 2019

Poste de la Chamouchouane :

- Travaux terminés

Effectifs dédiés

La construction de la ligne Chamouchouane / Bout-de-l'Île a nécessité la mobilisation de plusieurs centaines de travailleurs sur une période consécutive de plus de 30 mois (septembre 2016 à mai 2019). À la période de pointe des travaux de construction (automne 2017 à printemps 2018), plus de 900 travailleurs étaient à l'œuvre quotidiennement sur l'un des 9 chantiers du projet de ligne. Certains chantiers prenant fin avant d'autres, la baisse des effectifs entrepreneurs sur le projet s'amorçait au mois d'avril 2018.

De nombreuses informations sur l'état d'avancement du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île incluant l'état d'avancement des travaux par région et les contrats en cours et attribués sont disponibles sur le site WEB du projet :

<http://www.hydroquebec.com/projets-construction-transport/chamouchouane-bout-de-lile/>

34. Ventilation des dépenses engagées et projetées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020.

- Le décret 579-2015 publié le 30 juin 2015 dans la Gazette officielle du Québec précisait la forme, la teneur et la périodicité du plan stratégique d'Hydro-Québec.
- Ce décret indiquait notamment qu'Hydro-Québec devait publier un plan stratégique tous les trois ans, que les renseignements de ce plan devaient couvrir une période de 5 ans et que le plan devait être transmis au ministre de l'Énergie et des ressources naturelles le 1^{er} novembre précédant l'année de son entrée en vigueur.
- Hydro-Québec respectera les dispositions du décret.
- Les travaux et les budgets des activités liées au Plan stratégique sont la responsabilité des équipes chargées de sa préparation. Cela fait partie des responsabilités habituelles et normales confiées à ces équipes.

35. État de situation concernant la relance d’Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2019-2020.

La structure organisationnelle de la vice-présidence – Développement des affaires (VPDA), chargée de la croissance d’Hydro-Québec hors Québec, s’est développée au cours de l’année 2018. Cette vice-présidence est dotée d’une équipe d’experts dans le domaine des investissements hors Québec et fait appel à l’ensemble des ressources de l’entreprise afin de remplir sa mission.

Pour l’année 2018, des ressources d’Hydro-Québec ont été sollicitées afin de fournir l’expertise nécessaire dans l’analyse de plusieurs projets pouvant comprendre des analyses comptables, fiscales, juridiques, économiques, financières et techniques.

Les [informations concernant les déplacements du personnel sont disponibles](#) sur le site Web d’Hydro-Québec.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

36. Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures.
Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires, à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

37. Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Le taux de pertes électriques sur le réseau de transport en 2018 est de 5,36 %.

38. Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Les besoins de la pointe pour 2018-2019 : 38 387 MW.

Source : Plan d’approvisionnement 2017-2026 – État d’avancement 2018

39. Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

Comme la facturation de la puissance apparente est intégrée dans la facturation, Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée.

La puissance est l'une des principales composantes des tarifs d'électricité, car ceux-ci reflètent les coûts réellement engagés par Hydro Québec pour offrir le service d'électricité.

Il ne serait pas équitable de fonder la tarification uniquement sur les kilowattheures consommés durant chaque période de consommation (l'énergie). En effet cela ne tiendrait pas compte des différences de coûts liés aux appels de puissance, qui peuvent varier en importance et en durée pour chaque client.

Pour établir la puissance à facturer, Hydro Québec prend deux mesures de l'appel de puissance des clients au moyen du compteur d'électricité de leur installation : la puissance réelle et la puissance apparente.

- La puissance réelle correspond à la quantité d'électricité consommée de façon utile pour faire fonctionner des équipements, par exemple un moteur ou un système de chauffage ou d'éclairage. La puissance réelle s'exprime en kilowatts (kW).
- La puissance apparente correspond à la quantité d'électricité qu'Hydro-Québec doit fournir à un client, exprimée en kilovoltampères (kVa). Lorsqu'elle est utilisée, la puissance apparente se décompose en puissance réelle (kW), qui assure le fonctionnement des équipements, et en puissance réactive (kVa), qui produit un champ magnétique et qui n'a pas d'utilité pour le client.

La facturation de la puissance apparente fait partie intégrante de la facturation de la puissance. La puissance maximale appelée correspond à la valeur la plus élevée entre :

- le plus grand appel de puissance réelle ;
- 90 % du plus grand appel de puissance apparente (kVa) pour les abonnements domestiques et de petite ou moyenne puissance, ou 95 % pour les abonnements de grande puissance.

Les notions liées à la puissance sont disponibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html>

40. État de situation concernant la gestion des enjeux reliés à la puissance. Préciser l'impact sur les différents types d'approvisionnement.

Voir le bilan en puissance et la contribution des différents types d'approvisionnement dans l'[État d'avancement 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026](#) déposé à la Régie de l'énergie.

Lien : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2017-140_PlanAppro2017-2026/HQD_SuiviPlanAppro2017-2026_1nov2018.pdf

41. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec a été inauguré en mars 2012. Il s'agit d'un partenariat entre Hydro-Québec et plus de 250 partenaires qui sont propriétaires de leurs bornes.

En 2018, les dépenses d'exploitation du Circuit électrique ont été de l'ordre de 2 M\$.

Elles comprennent :

- Site Web, système d'exploitation, cartes RFID, application mobile
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers
- et promotion du réseau
- Activités de sensibilisation aux avantages de l'utilisation des véhicules électriques
- Tests climatiques de bornes
- Achat de bornes rapides

42. Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant :
- a. les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés ;
 - b. les lieux d'investissement ;
 - c. le nombre d'emplois créés.

Investissements	
Esstalion Technologies Inc.	13 M\$ pour la période 2014-2019
Prestolite E-Propulsion Systems (Beijing) Limited	18 M\$ au 22 juin 2018
TM4 inc*	4 M\$ du 22 juin 2018 au 31 mars 2019
Arion Technologies Automobiles inc.	4 M\$ au 31 mars 2019

*Vente de 55% des actions de TM4 inc. à une société américaine, le 22 juin 2018.

43. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a. l'objet des négociations ou des consultations;
 - b. la date des rencontres;
 - c. l'échéancier des négociations;
 - d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

Il n'y a eu en 2018 aucune négociation avec des communautés autochtones concernant des dossiers de développement hydroélectrique. Les seules discussions ont porté sur des installations en construction ou en exploitation.

44. État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Depuis sa mise en service en 1993 et mis à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

45. État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

À la suite de la fermeture définitive de la centrale de Gentilly-2 à l'automne 2012, le réacteur a été placé à l'état d'arrêt garanti le 28 décembre de la même année. Le déchargement du combustible a été complété le 3 septembre 2013. En parallèle, les principaux systèmes de l'installation qui ne sont plus en service ont été vidangés, asséchés et mis en retrait. Le 2 décembre 2014, l'état de stockage sûr avec le combustible irradié entreposé dans les piscines a été atteint.

Au printemps 2017, deux nouvelles enceintes de stockage du combustible irradié ont été mises en service afin d'accueillir les dernières grappes de combustible d'ici la fin de 2020. Nous avons complété le drainage et les mises en retrait des tours de re-concentration d'eau lourde. Nous avons également finalisé la dernière phase de transfert des résines dans les enceintes de stockage. En 2018, l'entreposage de l'eau lourde des systèmes, hors du bâtiment réacteur, a été achevé.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, Hydro-Québec dispose d'un permis de déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance, émis par la CCSN, valide pour une durée de 10 ans (jusqu'au 30 juin 2026).

Prévisions 2019-2020

Parmi les étapes en cours, il y a le transfert du combustible irradié de la piscine vers les enceintes de stockage CANSTOR. Il reste encore deux campagnes à compléter, à l'été 2019 et 2020. Les trois dernières étapes qui seront complétées en cours d'année 2020 consisteront à drainer le circuit de refroidissement des boucliers, à drainer les piscines de stockage et à finaliser la reconfiguration des salles contenant des matières radioactives. Une fois ces activités finalisées, le site sera mis en dormance pour environ 35 ans et la principale activité sera la surveillance des installations de Gentilly-2.

Les activités de déclassement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Calendrier, coûts et échéancier

Consultez l'[échancier du projet, incluant le calendrier](#).

Les coûts à jour liés au projet de déclassement et à l'évacuation du combustible irradié se trouvent à la page 79 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Montants liés à la vente d'équipement

Nous poursuivons nos efforts en matière de valorisation des actifs devenus disponibles avec la fermeture des installations de Gentilly-2. Nous avons trouvé des acquéreurs pour divers équipements (ex. génératrices, équipements de cafétéria, simulateurs, moniteurs) dont la valeur a atteint, à ce jour, 13 M\$.

Note : Nous sommes présentement à l'étape du déclassement des installations. L'étape du démantèlement complet des installations aura lieu à compter de 2059.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/production/pdf/echeancier-plan-declassement.pdf>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

46. État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2019-2020.

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le coût total des compensations versées à TCE par HQD pour la suspension des livraisons est de l'ordre de 120 M\$/an.

47. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars 2019. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 31 mars 2019 est de 3667,75 MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec. Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Efficacité énergétique

48. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- a. le nombre d'interventions effectuées;
 - b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
 - c. l'énergie économisée.

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a été en vigueur de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines.

Les détails des interventions 2018 seront publiés dans le rapport annuel que le Distributeur déposera prochainement à la Régie de l'énergie.

Les détails des interventions 2017 ont été publiés dans le [Rapport annuel 2017](#) déposé par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie.

Lien : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/448/DocPri/R-9001-2017-B-0050-RapAnnuel-Piece-2018_05_11.pdf

49. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- a. le nombre d'interventions effectuées ;
 - b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse) ;
 - c. l'énergie économisée.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

50. Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

51. Concernant le questionnaire Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore?, indiquer, par année, le nombre de répondants.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

52. Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Voir la réponse à la question 48 de ce document.

53. Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Le programme Réfrigération commerciale a pris fin le 1^{er} mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'Énergie du Québec).

54. Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Les programmes PISTE et IDÉE ont été remplacés par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1^{er} mai 2015. Aucun montant n'a donc été consenti et aucune énergie n'a été économisée en 2016, en 2017 et en 2018 dans le cadre de ce programme.

55. Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013, mais les participants ont déposé leur rapport de suivi et les pièces justificatives jusqu'en 2016.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

56. Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le programme a été fermé au 31 mars 2015 mais le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

57. Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

58. Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

59. Pour le service *Visilec*, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

Au 31 décembre 2017, le service *Visilec* comptait 725 abonnements actifs.

Pour l'année 2018, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre du rapport annuel d'Hydro-Québec Distribution.

60. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Veillez consulter la réponse de la question 20.

Hydro-Québec Production (HQP)

61. Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

Coût de production, d'approvisionnement et de vente en 2018 : 2,06 ¢/kWh.

Consultez la page 18 de la [Présentation des résultats financiers 2018](#).

Lien :

http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_private/2019/02/19/presentation_rapport_annuel_2018_.pdf

62. Pour chacune des sources d’approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût d’acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Voir la réponse d’Hydro-Québec à la question 61.

Par ailleurs, HQD, dans son état d’avancement 2018 du Plan d’approvisionnement 2017-2026, présente son bilan en énergie. Ce bilan présente les approvisionnements qui permettent à HQD de répondre aux besoins en électricité de sa clientèle. Les approvisionnements post patrimoniaux font état de l’apport relatif de producteurs de différentes filières aux besoins du Québec entre 2019 et 2026.

Voir la page 11/57 : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2017-140_PlanAppro2017-2026/HQD_SuiviPlanAppro2017-2026_1nov2018.pdf

63. Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

	2018
Investissements en développement	386 M\$
Investissements visant à assurer la pérennité et l'optimisation du parc d'équipements d'Hydro-Québec Production	406M\$
TOTAL	792 M\$

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Consultez les pages 48 et 70 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

64. État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

En 2018, Hydro-Québec et les partenaires du projet Apuiat (la Société en commandite Apuiat, qui regroupe les communautés innues participantes, et Boralex Inc.) ont poursuivi l'objectif de conclure une entente gagnant-gagnant au sujet du projet de 200 MW d'énergie éolienne. Certains éléments des discussions ont fait l'objet d'une couverture médiatique. Les parties sont arrivées au terme des négociations au cours du mois d'août. Enfin, le projet a été mis en veilleuse jusqu'à ce que des besoins énergétiques additionnels se manifestent.

65. Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Hydro-Québec établit le coût de revient actuel du complexe de la Romaine à 6 ¢/kWh y compris le coût du transport.

Consultez le [Rapport sur le développement durable 2017](#), page 55.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf>

66. Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 6,8 G\$.

En 2018, les équipes qui construisent l'aménagement de la Romaine-4 ont été confrontées à des conditions géologiques difficiles. À la centrale, elles ont dû adapter les travaux aux caractéristiques du socle rocheux, particulièrement friable, pour assurer la sécurité des travailleurs et la durabilité des ouvrages. Conséquemment, Hydro-Québec a revu en profondeur son programme de santé sécurité du travail (SST).

Les changements apportés aux procédures et méthodes de travail ont constitué l'amorce d'un virage important pour l'ensemble du personnel de l'entreprise. L'excavation de l'évacuateur de crues et de la prise d'eau est maintenant finie, alors que celle de la niche de la centrale se terminera en juin 2019.

Les progrès des derniers mois nous permettent d'envisager le remplissage du réservoir en 2020 et la mise en service de la centrale, du poste et de la ligne en 2021.

Près de 1000 personnes étaient présentes au chantier en 2018, dont la moitié provenait de la Côte-Nord. De 2009 à 2017, la réalisation du complexe de la Romaine a généré des retombées économiques de plus de 5,5 G\$ au Québec.

Consultez le [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), page 34.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

67. Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Tel qu'énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés Innus pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

68. Fournir les exigences de contenu local pour la construction de la ligne Chamouchouane.

Contrat de déboisement (août 2015 à juin 2017)

Les contrats de déboisement ont été séparés en tronçon de ± 25 km de long afin que des entreprises régionales soient en mesure de réaliser les divers contrats.

Section 1 (81 km sur 103 km) au Saguenay-Lac St-Jean : environ 8,1 M\$ de retombées régionales sur une valeur globale de contrats de déboisement de 11,3 M\$ (72 % de la valeur globale en retombées régionales).

Section 1 (22 km sur 103 km) + Section 2 (100 km) en Mauricie : environ 22,2 M\$ de retombées régionales sur une valeur globale de contrats de déboisement de 24,9 M\$ (89 % de la valeur globale en retombées régionales).

Autres sections (Lanaudière, Laurentides et Montréal : environ 18 M\$ de retombées régionales).

Contrat de construction (septembre 2016 à mai 2019)

Pour les contrats de construction, ce sont des entrepreneurs généraux spécialisés qui ont la capacité de réaliser les travaux sur les lignes à 735 kV. Les clauses générales d'HYDRO-QUÉBEC précisent :

Recrutement de la main d'œuvre

Pour le recrutement de la main-d'œuvre employée à l'exécution du contrat, l'entrepreneur doit, dans la mesure du possible, faire appel aux centres de placement appropriés et, compte tenu des qualifications requises, il doit accorder aux candidats une préférence dans l'ordre suivant :

- personnes domiciliées dans la région du Québec où s'exécutent les travaux ;
- personnes domiciliées dans les autres régions du Québec ;
- personnes domiciliées dans les autres provinces ;
- personnes domiciliées ailleurs.

Embauche régionale

En plus des spécifications de l'article précédent « Recrutement de la main-d'œuvre » des clauses générales, l'entrepreneur doit maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre régionale en tenant compte de sa disponibilité et de la spécialisation requise pour l'exécution de certains travaux. Il doit également veiller à ce que ses sous-traitants observent les mêmes conditions.

En plus des spécifications de l'article « Recrutement de la main-d'œuvre » des clauses générales, l'entrepreneur doit maximiser l'achat de matériels, de matériaux et de services chez des sous-traitants et fournisseurs régionaux. Il doit également veiller à ce que ses sous-traitants observent les mêmes conditions.

D'autres éléments sont pris en compte : la sous-traitance régionale, l'incitation à l'embauche de main-d'œuvre autochtone, l'incitation à l'embauche de nouveaux diplômés d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction et le camionnage en vrac.

TABLEAU RÉSUMÉ - RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ESTIMÉES			
Liées à l'octroi de contrats à des entreprises locales, à la présence des travailleurs et à l'approvisionnement			
Ville/ Région	Déboisement (M\$)	Construction (M\$)	Total (en millions de \$)
Saguenay-Lac-St-Jean	8,1 M\$	22,9 M\$	31, M\$
Mauricie	22,2 M\$	11,8 M\$	34, M\$
Mauricie/Lanaudière	8,3 M\$	8, M\$	16,2 M\$
Lanaudière	7,7 M\$	8,5 M\$	16,2 M\$
Lanaudière/Laurentides	1,8 M\$	8,2 M\$	10, M\$
Lanaudière/Montréal	,2 M\$	11,9 M\$	12, M\$
GRAND TOTAL (C) :			119,4 M\$

69. Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans ;
- Production thermique 15 à 50 ans

Source : [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), p. 70

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

70. Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissements prévue et la période d'amortissement restante.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans ;
- Production thermique 15 à 50 ans

Source : [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), p. 70

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

71. Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production : Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Touloustouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2, Romaine-1 et Romaine-3.

72. Nombre d'enquêtes internes en cours. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

En 2018, nous avons ouvert 104 dossiers pour donner suite aux allégations reçues et autres demandes relatives à des manquements à l'éthique ou des lacunes de contrôle.

Hydro-Québec TransÉnergie

73. Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

En 2018, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 1 782 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 614 M\$ pour les projets de croissance et 1 168 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs.

Au chapitre des projets de croissance, Hydro-Québec TransÉnergie a affecté 368 M\$ en 2018 à la poursuite du projet de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Ce montant comprend 278 M\$ au titre du déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine ainsi que de la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal, et 90 M\$ au titre de la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV dans Lanaudière (montants qui comprennent aussi le volet du projet lié à la pérennité et à la fiabilité du réseau de transport). La division a également alloué 32 M\$ à la poursuite du raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie, dont principalement à la construction du poste de la Romaine-4. Enfin, elle a continué d'intégrer la production de parcs éoliens au réseau par suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, pour un investissement total de 167 M\$.

En ce qui a trait aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, Hydro-Québec TransÉnergie a consacré 83 M\$ (y compris le volet croissance) à diverses activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. De plus, elle a affecté 35 M\$ à l'installation d'inductances shunt à 735 kV et à 315 kV dans les régions des Laurentides, de la Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord, de même que 33 M\$ au renforcement du réseau régional de Sherbrooke (y compris le volet croissance).

74. Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

Veuillez-vous référer aux pages 34, 39 et 41 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

75. Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2011-2012, par année financière.

En février 2019, le nombre de clients actifs était de 708, soit environ 95 % de clients résidentiels, 1 % de clients agricoles et 3 % de clients commerciaux. La quasi-totalité de ces clients utilisent des installations solaires.

En plus des 708 clients qui bénéficient du mesurage net, on compte une vingtaine de clients commerciaux aux tarifs G (général) ou M (moyenne puissance) en tant que « autoproducteur sans compensation ».

Consultez la réponse à la [demande d'accès à l'information sur la production d'énergie solaire au Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/c-6590-lettre-reponse.pdf>

Hydro-Québec Distribution (HQD)

76. Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2011-2012, par année financière.

2018 | Raccordements simples ¹

2018	
Volume	13 813
% faits en 10 jours ouvrables	88 %

2018 | Raccordements à intervenants multiples ²

2018	
Volume	88 977 (incluant les raccordements simples)
% faits à la date promise	88 %

^[1] Raccordement simple : raccordement d'un lieu situé à moins de 30 mètres du réseau et ne nécessitant pas de travaux d'ingénierie.

^[2] Raccordement à intervenants multiples : raccordement nécessitant la réalisation de travaux d'ingénierie. Les délais de réalisation varient selon la complexité des travaux. Ces raccordements impliquent souvent une coordination avec des tiers (ex. : entreprises de télécommunication et de câblodistribution) et exigent l'obtention d'informations devant être fournies à Hydro-Québec par le client (plans d'aménagement, servitudes enregistrées et autres documents légaux, entente de contribution, certification d'autorisation, etc.)

77. Nombre total de clients d'HQD, par catégorie. Présenter l'évolution depuis 10 ans.

Consultez la page 97 du [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#).

Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	3 994 491	3 958 300	3 924 992	3 890 956	3 857 782
Commercial, institutionnel et petits industriels	317 608	316 430	314 816	319 294	317 671
Grands clients industriels	185	184	183	181	183
Autres	4 630	4 582	4 550	4 290	4 214
Nombre total d'abonnements	4 316 914	4 279 496	4 244 541	4 214 721	4 179 850

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

78. Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux en 2018 : 1 711 588.

79. Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2011-2012 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

2018	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel)	211 934
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel)	1 412 014
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique	132 064
Comptes inscrits au prélèvement automatique	885 424

80. Depuis 2011-2012, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

- a. créé une Page personnelle ;
- b. transmis leur relevé de compteur ;
- c. obtenu un portrait de consommation ;
- d. obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence ;
- e. effectué leur changement d'adresse en ligne.

2018	Téléphone	Site Web	Total
Créé un Espace client	N/A	N/A	208 139
Transmis leur relevé de compteur	4036	1931	23 354
Obtenu un portrait de consommation	N/A	N/A	8 497 267
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	15 129	611 646	626 775
Effectué leur changement d'adresse	15 871	330 202	346 073

81. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2011-2012, ventilées par année financière, indiquer :

a. le nombre total de plaintes pour chacune des divisions ;

Division	2018
Distribuer	2 712
Transporter	17
Produire	3
Commercialiser	9
Total	2 741

b. la nature de la plainte ;

Les plaintes portent notamment sur les questions de réseau et entretien (18%), de recouvrement (16 %), de consommation (13 %), de facturation (10 %) et de mesurage et relève (10%).

c. l'état du suivi de la plainte ;

La très grande majorité des plaintes sont réglées **sans l'intervention de la Régie de l'énergie (96,35 % en 2018)**.

d. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

En 2018, **le délai moyen pour envoyer l'accusé réception d'une plainte était de 2,1 jours.**

e. le délai de résolution de la plainte (du problème) ;

En 2018, **le délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 14,85 jours.**

f. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Appel	625
Lettre, télécopie et visite	493
Courriel et Web	1623
Total	2741

82. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Afin d'assurer une prise en charge rapide, optimale et personnalisée des plaintes, nous avons revu nos pratiques. Des efforts supplémentaires nous ont conduit à mettre en place une équipe multidisciplinaire chargée de gérer à la source les irritants occasionnant les plaintes. Jusqu'ici, les résultats sont remarquables puisque l'on constate une diminution de plus de 50 % du nombre de plaintes reçues en 2018 par rapport à 2015.

Source : [Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec](#), page 8.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

83. Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le nombre de plaintes liées aux raccordements s'élève à **63 en 2018**.

Hydro-Québec poursuit les actions mises en place, soit :

- Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
- L'amélioration de l'information fournie aux clients quant aux délais de traitement de leur demande et aux changements s'il y a lieu (voir l'outil de suivi d'une demande de travaux disponible en ligne :<http://www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/suivre-une-demande/>).
- Le déploiement d'une nouvelle organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.

84. État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »).

Indiquer :

- a. les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2011-2012, par année financière ;

Les coûts réels et prévus du projet sont présentés dans [ce document déposé à la Régie de l'énergie](#).

- b. les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2019-2020 ;

Consultez la réponse au point « a. »

- c. le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs ;

Pour 2018, le nombre d'employés d'Hydro-Québec assignés au remplacement des compteurs a été en moyenne de l'ordre de 45 ressources.

- d. le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes ;

Au 31 décembre 2018, Hydro-Québec a reçu un total de 3040 plaintes sur six ans liées à l'installation des compteurs de nouvelle génération. Le taux de plaintes se situe à 0,07 % par rapport au nombre de compteurs installés.

- e. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

Le délai moyen pour accuser réception d'une plainte a été de 2.1 jours en 2018.

- f. le délai de résolution de la plainte ;

Hydro-Québec vise répondre à l'intérieur d'un délai de 30 jours par contre le délai peut varier en fonction de la nature de la plainte ou du commentaire soumis.

- g. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Ventilation non disponible.

Lien : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2012-127_D-2014-101/HQD_SuiviLAD_29mars2017.pdf

85. Indiquer le nombre d'usagers d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Au 31 décembre 2018, pour l'ensemble du Québec, environ 1,77 % (72 610) seulement des clients se sont prévalus de l'option de retrait (compteur non communicant).

86. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélé le reflet réel de la consommation du client.

87. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées rigoureusement par Hydro-Québec.

Voir également la réponse à la question 86, de ce document.

88. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Voir également les réponses aux questions 86 et 87, de ce document.

89. Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Voir également les réponses aux questions 86 et 87, de ce document.

90. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Voir également les réponses aux questions 86 et 87, de ce document.

91. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

À notre connaissance, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

92. Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

Pour les années 2017 à 2019, les approvisionnements de court terme réels et prévus sont présentés au tableau suivant (source : dossier tarifaire 2019 (R-4057-2018)).

	2017 (réel)	2018 (4 mois réels, 8 mois prévisionnels)	2019 (prévisionnel)
TWh	0,6	0,8	0,1
M\$	56,4	74,4	2,7
\$/MWh	100,0	95,0	50,2

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2017-2026 (R-3986-2016), au tableau 3A-1, de l'annexe 3A du document HQD-1, document 2.3.

93. Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

À notre connaissance, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

94. Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité; détailler les sommes associées.

Compteurs vérifiés par année et déclarés défectueux						
Année de validation	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre	584	2 191	10 241	10 885	12 751	52 736

- Les remplacements de compteurs se font pour de multiples raisons :
- Fonctionnalité (interrupteur de service, étiquette manquante, bouton de remise à zéro)
- Intégrité physique (base endommagée, couvercle interne mal fixé, corps étrangers)
- Affichage (aucun, clignote, segments manquants, bloqué, intermittent)
- Composante de communication
- Programmes de Mesure Canada
 - o Programmation

Voir la réponse à la [demande d'accès à l'information](#) et le [communiqué de presse](#).

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/c-5976-lettre-reponse-suite.pdf>

Lien 2 : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1299/hydro-quebec-remplacera-certains-compteurs-de-nouvelle-generation-sans-aucuns-frais-pour-sa-clientele/?fromSearch=1>

95. Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2018-2019.

La redevance d'abonnement ne couvre pas de coûts spécifiques. Les tarifs d'électricité sont établis de manière à récupérer les coûts réellement encourus par Hydro-Québec pour le service d'électricité, ni plus, ni moins. L'ensemble de ces coûts est réparti dans les composantes du tarif domestique : redevance, première tranche et deuxième tranche.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique.

96. État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

À compter de l'hiver 2019 2020, le Distributeur proposera, de manière progressive, des options de tarification dynamique sur une base d'adhésion volontaire. Parmi les conditions d'admissibilité à ces options, la consommation du client intéressé devra être assurée par un compteur communicant.

97. Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1^{er} avril 2014. Des discussions ont eu lieu à l'époque à la Régie de l'énergie au sujet du tarif LG mais elles ne concernaient pas spécifiquement la Société de transport de Montréal.

98. Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générerait cette installation.

La transaction vise la cession par Hydro-Québec de la centrale de Hull-2 et des actifs qui y sont associés à Hydro Ottawa.

La centrale de Hull-2, située au centre-ville de Gatineau, est l'une des plus petites du parc de production d'Hydro-Québec avec une puissance installée de 27 MW et une production annuelle de 0,15 TWh. Cette entente s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources visant l'amélioration de la performance d'Hydro-Québec.

Consultez le communiqué de presse [Hydro-Québec et Hydro Ottawa parviennent à un accord visant la vente de la centrale de Hull-2.](#)

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1057/hydro-quebec-et-hydro-ottawa-parviennent-a-un-accord-visant-la-vente-de-la-centrale-de-hull-2/?fromSearch=1>

99. Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

En octobre 2016, Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario pour les années de 2017 à 2023. Cette entente prévoit la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario, ainsi que la vente de la puissance de l'Ontario à Hydro-Québec et des échanges d'énergie entre les deux partenaires.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilise des infrastructures existantes et aucune dépense n'a été engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale fut effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

100. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2018-2019; ventilation par audience et par dossier.

- Un seul dossier d'audience a été complété en 2018, soit le projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges.
- Nous évaluons le temps de préparation et de participation à la période d'information publique ainsi qu'à l'audience du BAPE sur le projet à 375 k\$.
- Le projet Micoua-Saguenay a également fait l'objet d'audiences publiques en janvier et février 2019 mais nous ne sommes pas en mesure de fournir le total des dépenses puisque le mandat du BAPE n'est pas terminé.

101. Liste des appels d’offres d’électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l’extérieur du Québec.

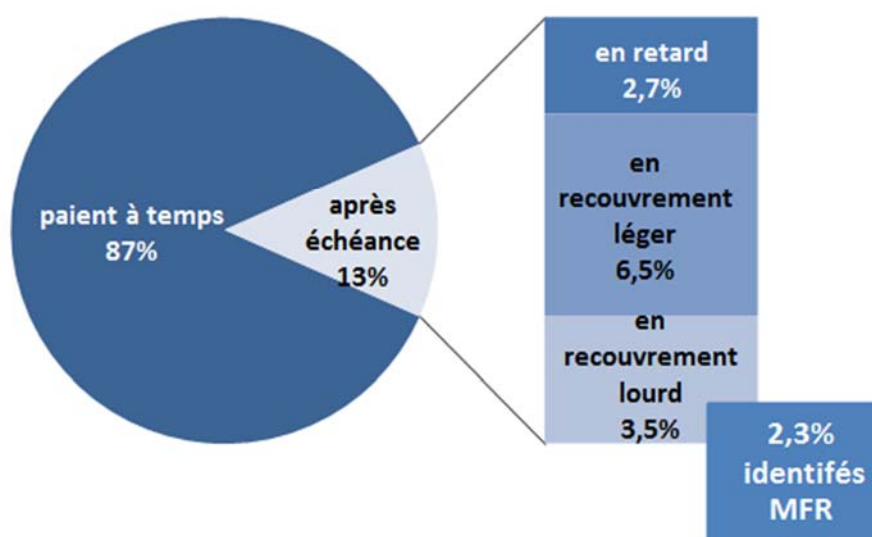
Pour l’année 2018, Hydro-Québec, en collaboration avec un promoteur de projets de transport aux États-Unis, a répondu à un appel de propositions lancé en juin 2018 par le Connecticut qui portait sur un approvisionnement d’un volume important d’énergie décarboné.

Consultez le [communiqué de presse du 14 septembre 2018](#).

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1413/hydro-quebec-repond-a-un-appel-de-propositions-pour-livrer-de-lenergie-propre-au-connecticut/?fromSearch=1>

102. Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d'avis de recouvrement transmis à ces clients.

**Proportion de clients résidentiels
au 2018-12-31**



*MFR : ménage à faible revenus

103. Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

HQ a reçu des demandes de clients désireux de payer leur facture d'électricité par cartes de crédit.

Toutefois, Hydro-Québec ne souhaitait pas assumer les frais très élevés associés à ce mode de paiement, ni augmenter ses tarifs en fonction de ces charges additionnelles.

Le modèle utilisateur/payeur, qui implique que le détenteur de la carte de crédit assumera une charge additionnelle à la transaction pour avoir le privilège d'utiliser sa carte, a donc été considéré. La transaction doit se faire via une tierce partie, car le marchand (en l'occurrence HQ) n'a pas le droit d'encaisser ces frais. Ce modèle est utilisé par d'autres compagnies d'énergie canadiennes dont Énergir, BC Hydro, Enbridge, NB Power.

Un appel de propositions a été publié en vue de la signature d'un contrat avec une tierce partie. L'analyse des propositions a révélé qu'aucune compagnie n'était en mesure d'offrir les modalités demandées. De plus, les sondages ont démontré très peu d'intérêt pour un modèle utilisateur payeur.

À la question : « *Pour permettre le paiement par carte de crédit, Hydro-Québec mandaterait une firme qui collecterait les paiements et ajouterait 2 % au montant des factures pour couvrir les frais associés à ce mode de paiement. Dans ce contexte, payeriez-vous (votre facture d'électricité) par carte de crédit...? ».*

Les réponses étaient les suivantes :

- Toujours : 1,4 %
- Souvent : 0,8 %
- Rarement : 7,1 %
- **Jamais : 90,4 %**

Hydro-Québec a donc décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

104. Pour les 5 dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Concernant les dépenses en électrification des transports, nous vous référons à la réponse à la question 41.

Concernant les dépenses pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries, nous vous référons à la réponse pour le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) à la question 105.

105. Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche d'importance, l'IREQ. Elle consacre plus de 100 M\$ par année à ses projets d'innovation.

L'IREQ regroupe 500 personnes, dont environ 225 scientifiques, des techniciens, des ingénieurs et du personnel de toutes les spécialités qui unissent leurs expertises pour soutenir Hydro-Québec dans toutes les facettes de ses activités. Les activités de l'IREQ sont regroupées dans deux centres : les Laboratoires de recherche et d'essais de Varennes et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) de Shawinigan.

<http://www.hydroquebec.com/a-propos/innovation/institut-recherche-hydro-quebec-ireq.html>

Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) a été créé en 2017 et emploie 86 personnes au 31 décembre 2018. Il opère avec un budget annuel de 26 M\$ et dispose d'équipes sur les 2 campus de l'IREQ.

<https://www.hydroquebec.com/ce-electrification-transports-stockage-energie/>

106. Pour les 5 dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Le programme d'enfouissement du réseau se poursuit comme prévu. Pour 2019, un montant de 10,9 M\$ a été autorisé. Consultez la [brochure du programme](#).

Investissement en enfouissement de lignes électriques (en milliers de dollars)		
Projet	Région	2018
Saint-Maxime / Marie-Victorin	Montréal	809
Baie-d'Urfé / Saraguay	Montréal	10 396
Jeanne D'Arc / Notre-Dame	Montréal	5 737
De Lorimier / Viger	Montréal	3 277
Atwater / Viger	Montréal	2 889
Beaumont / Dorchester	Montréal	2 311
Adélard-Godbout / Dorchester	Montréal	2 054
Atwater / Maisonneuve	Montréal	997
Adélard-Godbout / La Prairie	Montréal	704
Limoilou / Stadacona	Québec	558
	Total	29 730

Lien : [http://www.hydroquebec.com/affaires-municipales-regionales/amenagement-reseau/pdf/Brochure Enfouissement de lignes de distribution existantes 2015G1023.pdf](http://www.hydroquebec.com/affaires-municipales-regionales/amenagement-reseau/pdf/Brochure%20Enfouissement%20de%20lignes%20de%20distribution%20existantes%202015G1023.pdf)